

Restaurant 40 couverts avec terrasse en plein centre d'une commune de plus de 8500 habitants,, Le Poiré-sur-Vie (85170) en France

Annonce **C1324106** mise à jour le **16 septembre 2025**

Description de l'activité

Vendée - Le Poiré-sur-Vie (85170) : A vendre un fonds de commerce de restaurant, exploité en couple, de bonne réputation locale, avec son logement idéal pour accueillir la famille ou pour loger le personnel (petit loyer en sus du commerce).

Caractéristiques de cet établissement :

- Salle et terrasse pouvant accueillir environ 40 personnes, cuisine fonctionnelle.
- Clientèle : Habitues, entreprises, associations.
- Fermeture les dimanches/lundis et mardis soirs, et le mercredi toute la journée.
- Fermeture pour congés : 5 semaines environ.
- Possibilité de développer le chiffre (soirées, plats à emporter, etc).
- Logement sur place.
- Logement de fonction possible (petit loyer en sus) avec accès distinct.
- 2 chambres, cuisine, séjour/salon, terrasse suspendue, salle d'eau, toilettes, garage emplacement.
- Emplacement au cœur d'une commune de plus de 8500 habitants, dynamique à 20 minutes de La Roche-sur-Yon.
- Commerces à proximité, parking facile.

Opportunité :

- Chiffre d'affaires > à 120 000€ (ex clos 31/12/2024).
- Loyer actuel HT (commerce et garage) de 635 € (nouveau bail commercial à prévoir).

Le commerce convient à un professionnel ayant un apport personnel de 35 000 €.

Le commerce possède : **une terrasse**

Nombre de places en salle : **40**

Surface commerciale : 85 m²

Surface totale : 85 m²

Loyer mensuel : 590 CHF

Logement de fonction présent : oui

Informations sur la cession

Raison de la cession :	Départ en retraite
Type de cession :	fonds de commerce
Prix de cession :	80 400 CHF
Apport personnel nécessaire :	32 400 CHF
Profil(s) possible(s) :	professionnel(s)

Localisation

Localisation : **Le Poiré-sur-Vie (85170), Vendée, Pays-de-la-Loire**

Nombre d'habitants* à Le Poiré-sur-Vie : **7 804 (sos villages)**

Photos

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.